L'ÉCONOLIEN

Bulletin de liaison du Département de sciences économiques de l'Université de Montréal et de ses anciens et amis Numéro 1 Octobre 1999

ot de la rédaction
À la soirée de célébration du 40^e anniversaire
de notre département qui se tient le 10 octobre 1998 à
l'hôtel Delta à Montréal, le directeur, Gérard Gaudet,
s'engage à ce qu'un effort particulier soit fait pour

l'hôtel Delta à Montréal, le directeur, Gérard Gaudet, s'engage à ce qu'un effort particulier soit fait pour renforcer les liens avec les anciens et amis. Cela supposera, entre autres, ajoute-t-il, l'existence d'un bulletin de liaison. Chose promise, chose due, vous avez entre les mains le premier numéro de ce bulletin. Il est appelé à paraître tous les huit mois et, tout naturellement, nous l'avons baptisé L'Éconolien.

Outre le Mot du directeur, vous trouverez régulièrement dans L'Éconolien un ensemble de rubriques, celles-ci couvrant la vie départementale (Au 6^e étage!), les activités professionnelles ainsi que sociales des anciens et amis [Échos des anciens et amis], des entretiens [Un ancien nous reçoit et Un prof nous parle], de brefs résumés de thèses ou de parties de thèses récentes de doctorat [Le diagnostic de nos docteurs] et même un compte-rendu littéraire [J'ai lu].

Il est normal que, dans un premier numéro, le service de rédaction de L'Éconolien ait eu la tâche de meubler, presque à lui seul, les différentes rubriques. Nous souhaitons que cela change avec les prochaines parutions de ce bulletin. Que vous soyez professeur du Département ou diplômé, donnez-nous de l'information sur vos activités ou celles de vos collègues ou anciens condisciples, portez-vous volontaire pour prendre, à l'occasion, la responsabilité de rédiger une rubrique, comme Un ancien nous reçoit, Un prof nous parle ou J'ai lu. Envoyez-nous aussi vos réactions et critiques sur le contenu du bulletin, partagez avec nous votre point de vue sur l'actualité ou sur ce qui vous intéresse en général, ou encore, annoncez-nous la tenue de manifestations scientifiques ou professionnelles susceptibles d'intéresser les lecteurs. Cela nous permettra d'ouvrir une nouvelle rubrique Ils nous écrivent. C'est au prix de cet effort collectif que L'Éconolien pourra pleinement et de manière, nous l'espérons, tout à fait conviviale, jouer son rôle de bulletin de liaison.

André Martens en collaboration avec Suzanne Larouche-Sidoti

40 anniversaire du Département de sciences économiques

Le 10 octobre 1998, le Département de sciences économiques de l'Université de Montréal célébrait son 40° anniversaire. Cette soirée de retrouvailles a rassemblé plus de 150 personnes à l'hôtel Delta, autour d'un dîner-buffet des plus animés. Les allocutions ont cédé le pas à la danse dans une ambiance chaleureuse. Signalons, entre autres, la présence de notre recteur, Robert Lacroix, et de plusieurs



Le recteur de l'Université de Montréal, M. Robert Lacroix, en joyeuse compagnie à l'occasion du 40° anniversaire du Département de sciences économiques

pionniers du département : Roger Dehem, Robert Lévesque, Fernand Martin, André Raynauld ... pour n'en nommer que quelques-uns.

Cette soirée aura permis à tous d'apprécier l'étendue du réseau professionnel constitué par nos diplômés. On retrouve en effet ces derniers dans différents secteurs d'activité, très souvent à des postes de haut niveau tels qu'économiste en chef dans des institutions de recherche, des institutions gouvernementales, des grandes banques ou des grandes entreprises, sous-ministre, PDG, consultant de haut niveau, professeur, etc. Un chaleureux merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cet événement : nos diplômés, les professeurs, les

membres du personnel, en particulier Claude Montmarquette et Suzanne Larouche-Sidoti qui ont organisé ces retrouvailles avec beaucoup d'enthousiasme et d'énergie.

Suite à la rencontre, deux commentaires émis par des diplômés résument bien le sentiment général.

« Ce fut une belle fête. De belles retrouvailles amicales, simples et réconfortantes. Que de souvenirs en revoyant ceux qui nous ont formés » et « Dix ans, c'est trop long ... ».

Gérard Gaudet, directeur Texte paru dans la revue Les Diplômés, printemps 1999.

Mot du directeur

Pour beaucoup d'anciens et amis du Département de sciences économiques, la parution de ce bulletin de liaison est sans doute une



Gérard Gaudet

première occasion, depuis de nombreuses années, de renouer le contact. Il m'a semblé approprié que je profite du premier numéro de *L'Éconolien* pour brosser un portrait succinct de ce qu'est devenu notre département.

Au cours des dernières années, le Département de sciences économiques de l'Université de Montréal a su se tailler une place de choix sur les scènes québécoise, canadienne et internationale, à la fois en recherche et en enseignement.

En 1995, l'Institute for Scientific Research Information de Philadelphie classait, en effet, notre département comme le plus performant en recherche économique au Canada, sur la base d'une compilation des citations de nos travaux pour la période 1990-1994. La revue Econometric Theory, dans son numéro de février 1998, nous placait en bon premier au Canada et treizième au monde, sur 200 universités recensées, en ce qui a trait aux publications en théorie économétrique. Si on ajoutait les publications en économétrie appliquée, nous restions en tête de peloton au Canada et conservions la place enviable de vingtième au niveau mondial. Cette performance fait que notre département est d'année en année un des plus gros récipiendaires de fonds de recherche en sciences économiques octroyés par les organismes subventionnaires des gouvernements du Canada (CRSH et CRSNG) et du Ouébec (FCAR). Les liens privilégiés que nous entretenons avec le Centre de recherche et développement en économique (C.R.D.E.) et le Centre de recherche sur les transports (C.R.T.), tous deux sis à l'Université de Montréal, ainsi qu'avec le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) sont pour beaucoup dans ces résultats. Ces centres nous apportent un soutien complémentaire appréciable sous la forme, entre autres, de programmes structurés de séminaires de recherche et d'accueil de visiteurs de réputation internationale. Ils permettent aussi à nos étudiants de maîtrise et de doctorat de faire leurs premières armes dans des environnements stimulants et à la pointe de la recherche. Cet effort en matière de formation de chercheurs fait que le taux de placement de nos diplômés de maîtrise et de doctorat reste invariablement élevé dans les différents secteurs de l'activité économique, même en période de conjoncture économique difficile.

Tout en excellant au niveau de la recherche et de la formation de chercheurs, le département n'a pas négligé ses efforts dans le domaine de l'enseignement. Tout d'abord, au premier cycle, nous avons innové avec la création de programmes de baccalauréats spécialisés dits Ces programmes vont au-delà des bidisciplinaires. programmes traditionnels constitués d'un majeur et d'un mineur, dans la mesure où les crédits de cours sont également répartis entre l'économie et une autre discipline et que le nombre de cours obligatoires exigés dans chacune des deux disciplines est élevé. À ce titre, ils permettent à l'étudiant de maintenir plus d'une option ouverte tout au long de ses études de premier cycle et d'accéder à la maîtrise dans l'une ou l'autre des deux disciplines. Au programme bidisciplinaire en mathématiques et économie, créé en 1987, en collaboration avec le Département de mathématiques et de statistique, s'est ajouté, à l'automne 1996, le programme bidisciplinaire en économie et politique avec le concours du Département de science politique. À l'automne 1999, les premiers étudiants ont été accueillis dans le nouveau programme bidisciplinaire en économie et informatique, mis sur pied avec la participation du Département d'informatique et de recherche opérationnelle. Tout ceci n'a pas diminué l'importance que nous avons toujours accordée à nos programmes disciplinaires de baccalauréat spécialisé en économie, de majeur et de mineurs qui continuent d'attirer bon nombre d'étudiants. Le baccalauréat spécialisé en sciences économiques reste une voie privilégiée pour l'étudiant qui, dès son entrée au premier cycle, a fixé son choix sur une carrière d'économiste professionnel.

En ce qui concerne la maîtrise, la multidisciplinarité a fait son apparition avec la création, cette année, d'une Maîtrise en finance mathématique et computationnelle, réalisée en collaboration avec le Département de mathématiques et de statistique et celui d'informatique et de recherche opérationnelle. Quant à notre Maîtrise en sciences économiques, elle offre maintenant sept options, dont une nouvelle en économie financière.

Notre programme de doctorat, quant à lui, reste l'un des plus importants au Canada. À titre illustratif, les détenteurs de notre Ph.D. qui sont entrés sur le marché du travail à l'automne 1999 représentent tout près de 30% de l'effectif correspondant issu des cinq plus gros programmes de doctorat en sciences économiques au Canada.

Ces performances en recherche et en enseignement s'expliquent aussi, on s'en doute, par la qualité du corps professoral, dont plusieurs membres ont vu leurs travaux récompensés au cours des dernières années par divers prix et distinctions : la prestigieuse Bourse de

recherche Killam du Conseil des arts du Canada (à deux reprises); le Prix de la Société canadienne de science économique, décerné à tous les trois ans pour le meilleur dossier de recherche des six années précédentes (cinq fois sur six à l'Université de Montréal depuis que le prix existe); le Prix Rae de l'Association canadienne d'économie, décerné aux deux ans à un chercheur canadien pour souligner la qualité du dossier de recherche au cours des cinq années précédentes (à deux reprises sur les trois fois que le prix a été octroyé depuis sa création); le Prix Mohammed El Fasi, décerné aux trois ans par l'Agence universitaire francophone, pour souligner la contribution à l'analyse économique du développement; les nominations aux comités de rédaction de prestigieuses revues scientifiques; le prix d'excellence en enseignement de la Faculté des arts et des sciences, etc. On trouvera d'ailleurs le nom des récents récipiendaires de ces prix et distinctions à la rubrique Au 6^e étage!.

Tout n'a cependant pas été rose dans la vie du Département, surtout au cours des trois ou quatre dernières années. Les fortes compressions budgétaires qu'a connues l'Université, combinées à la situation désavantageuse que nous subissons sur le plan fiscal et à une conjoncture particulièrement concurrentielle au niveau international dans notre discipline, ont fait que nous n'avons pas été épargnés par l'inquiétante fuite des cerveaux. Département a en effet perdu d'excellents professeurs, qui ont choisi d'aller poursuivre leur carrière ailleurs dans le monde, soit aux États-Unis, soit en Europe, soit même ailleurs au Canada. Ces départs ne peuvent que rendre nos tâches plus difficiles, mais nous comptons bien maintenir le cap sur les plus hauts niveaux d'excellence en recherche et en enseignement. Nous espérons d'ailleurs pouvoir compter de plus en plus sur l'appui essentiel de nos anciens et amis pour nous aider à continuer à faire des recherches pertinentes et un enseignement bien adapté aux besoins de la société.

Je termine en souhaitant longue vie à L'Éconolien. J'invite tous nos anciens et amis à en faire leur bulletin de liaison.

u 6^e étage!

Ils sont partis à la retraite : Guildo Bélanger
(1999), Marcel G. Dagenais (1997, devenu professeur
émérite), Gérald Marion (1994), Pierre-Paul Proulx
(1999) et Kimon Valaskakis (1997, actuellement
Ambassadeur du Canada auprès de l'O.C.D.E. à Paris).

Ils ont pris un congé sans rémunération en 1999 pour explorer d'autres horizons : Nicole Fortin et Thomas Lemieux à l'Université de Colombie-Britannique; Jean Mercenier à l'Université Cergy-Pontoise en France.

Ils ont démissionné du Département : Serena Ng en octobre 1996 et Pierre Perron en janvier 1999 (tous les deux actuellement à la Boston University), Eric Ghysels (à la Pennsylvania State University) en novembre 1996, Randal Reed (à la Morgan State University à Baltimore),

en mai 1999, **Pascale Viala** (à l'emploi de Moody's Investor Service à Londres), en septembre 1998.

Des prix, des distinctions et des honneurs leur ont été octroyés: Jean-Marie Dufour (Bourse de recherche Killam et Fellow de l'Econometric Society), Thomas Lemieux (Prix Rae de l'Association canadienne d'économie), André Martens (Prix Mohammed El Fasi obtenu en équipe avec Bernard Decaluwé de l'Université Laval), Claude Montmarquette (reçu membre de la Société royale du Canada), Michel Poitevin (invité à prononcer la Innis Lecture au Congrès de l'Association canadienne d'économie du printemps 2000), François Vaillancourt (qui a prononcé, au printemps 1999, la John F. Graham Lecture à l'Université Dalhousie).

De nouvelles tâches, mais combien prestigieuses, les attendent : Gérard Gaudet (corédacteur du Journal of Environmental Economics and Management), Michel Poitevin (codirecteur de la Revue canadienne d'économique).

Le local C-6149 a été converti en salle multimédia, baptisée salle André-Raynauld (du nom du directeur-fondateur du C.R.D.E. et professeur émérite du Département). On y trouve, outre le rétroprojecteur traditionnel, un projecteur de données permettant de passer directement de l'ordinateur à l'écran avec projection éventuelle d'images animées et utilisation du son. La salle André-Raynauld sera dorénavant utilisée pour les séminaires et les défenses de thèses de doctorat. Elle sera aussi disponible pour la tenue de certains cours. Toujours à la fine pointe des méthodes didactiques, notre collègue, Leonard Dudley, l'utilise déjà cet automne pour son cours de commerce international aux études supérieures (ECN 6473).

Le 21 septembre dernier, le Département a tenu sa rencontre annuelle d'accueil des nouveaux étudiants inscrits aux programmes de premier cycle. À cette occasion, cinq étudiants se sont vu remettre des bourses d'excellence à l'admission. Il s'agit d'Isabelle Audet, Amélie Clément, Amélie Ducharme, Catherine Ouellet et Pierre-Luc Robert. Ces bourses sont attribuées par le département sur la base de l'excellence du dossier d'admission et visent à attirer chez nous les meilleurs étudiants.



Dans l'ordre habituel, Gérard Gaudet, Isabelle Audet, Amélie Clément, Amélie Ducharme, Catherine Ouellet, Pierre-Luc Robert et Michel Poitevin,directeur des programmes du 1er cycle, à l'arrière-plan

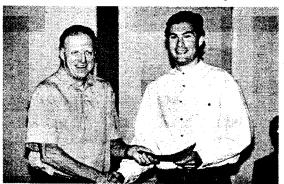
Cette rencontre a également été l'occasion choisie pour remettre des prix et bourses aux finissants de l'année précédente. Le **Prix André-Raynauld**, qui récompense le finissant qui a maintenu le meilleur dossier au cours de son programme de premier cycle, est allé à **Lise Brault** (finissante du baccalauréat spécialisé bidisciplinaire mathématiques et économie, octobre 1998), qui poursuit ses études à la London School of Economics.

La Bourse de la Fondation Maurice-Bouchard a été décernée à Carl Ruest (baccalauréat spécialisé en



Gérard Gaudet et Carl Ruest

sciences économiques, juin 1999) et la Bourse de la Fondation Lise-Salvas à Jean-François Bérubé



Claude Montmarquette et Jean-François Bérubé

(baccalauréat spécialisé en sciences économiques, juin 1999). Chacune de ces bourses est attribuée annuellement à un étudiant inscrit à la Maîtrise en sciences économiques et ayant complété ses études de baccalauréat en sciences économiques à l'Université de Montréal. La première va à l'étudiant qui a maintenu la meilleure moyenne dans ses cours de microéconomie au niveau du premier cycle tout en démontrant, durant ses études, un intérêt marqué pour la recherche dans ce domaine alors que la seconde est remise à l'étudiant qui a maintenu la meilleure moyenne dans ses cours d'économétrie.

La Fondation Maurice-Bouchard a été créée en 1997 grâce à la générosité de Yolande Bouchard, épouse du professeur Maurice Bouchard, et de leurs cinq enfants, dans le but d'honorer la contribution de M. Bouchard au domaine des sciences économiques et de procurer une aide financière aux étudiants du Département de sciences économiques. La Fondation Lise-Salvas a été créée en 1996 à la mémoire de la regrettée Lise Salvas, professeur

au Département de 1970 à 1995. La mise de fonds initiale est provenue d'un don de son époux, le professeur Camille Bronsard. Ces deux fonds de dotation font partie du Fonds de développement du Département de sciences économiques, en plus du Fonds de dotation des anciens et amis du Département, récemment créé à partir des généreux dons reçus au cours des dernières années.

chos des anciens et amis i Renato de Lemos Grandmont (M.Sc., 1995), économiste-stratège en chef pour l'Amérique latine à la Deutsche Bank (après trois ans chez Merryll Lynch), nous envoie régulièrement de l'information sur la situation économique et financière de la région. En voilà un qui ne nous oublie pas! Le secteur public engage encore. Edda Claus (M.Sc., 1997) a rejoint le ministère de l'Industrie du Canada et Benoît Robert (B.Sc., 1996) celui du Développement régional. Lars Vilhuber (Ph.D., 1999) a transféré son capital humain aux États-Unis ayant accepté un emploi au U.S. Census Bureau à Washington. Le secteur privé embauche aussi. Benoît Brillon (B.Sc., 1995) est entré chez Natcan, entreprise connue de gestion de portefeuille, Benoît Durocher (M.Sc., 1993) travaille depuis peu au Mouvement Desjardins tandis que Sarata Kone (M.Sc., 1996) était, aux dernières nouvelles, à l'emploi de la Citibank à Abidjan. Les banques centrales attirent, comme par le passé, nos diplômés. Jean Farès (Ph.D., 1998) et Maral Kichian (Ph.D., 1999), entre autres, ont été accueillis à la Banque du Canada tandis qu'Esther Dhere (M.Sc., 1999) est retournée à la Banque centrale d'Haïti. Les organisations internationales les attirent également. Bernardin Akitoby (Ph.D., 1997), après une année passée à la Banque Mondiale, à Washington, a traversé la 19^e rue pour entrer au Fonds monétaire international où il travaille au Département Afrique. Entre-temps, il a épousé sa fiancée, véritable Pénélope, qui l'attendait fidèlement et patiemment au pays, le Bénin, depuis de nombreuses années.

La vie académique conserve sa séduction. Daniel Parent (Ph.D., 1995) a quitté l'Estrie – il enseignait à l'Université de Sherbrooke – pour revenir, non pas dans sa Gaspésie natale, mais à Montréal où il a été reçu à bras ouverts à l'Université McGill. Karine Gobert (Ph.D., 1999) a pris, au coin de Côte-des-Neiges et Reine-Marie, l'autobus 165 pour aller professer en finance et en microéconomie à l'Université Concordia. Louis Hotte (Ph.D., 1999) s'est envolé avec sa jeune famille vers Namur, en Belgique, où il enseignera, dans cette charmante cité mosane, aux Facultés universitaires de

Lorsque le nom d'un ancien est cité, apparaît entre parenthèses le dernier diplôme qu'il a obtenu au Département de sciences économiques de l'Université de Montréal et non pas le dernier diplôme qui lui aurait été octroyé par un autre département de notre université ou celui d'une autre université.

Notre-Dame de la Paix. Marcel Mérette (Ph.D., 1992) vient de quitter le ministère des Finances du Canada pour rejoindre le Département de science économique de l'Université d'Ottawa, où il retourne à ses premières amours : l'étude du lien entre les politiques fiscales et la distribution intra et intergénérationnelle des revenus. Jocelyn Martel (Ph.D., 1994), le dynamique et aussi très sympathique ancien président de l'Association des étudiant(e)s aux études supérieures en sciences économiques de l'Université de Montréal - poste qu'occupèrent également Karine Gobert et Louis Hotte continue de faire une belle carrière professorale dans la banlieue parisienne, à l'Université Cergy-Pontoise, où il dirige l'Institut universitaire professionnalisé en finance. Incidemment, ceci montre que la prise de responsabilités dans l'animation de la vie estudiantine n'est pas, comme on le croit souvent, nécessairement incompatible avec une réussite académique et professionnelle. Pourquoi ne pas diriger une grande école? C'est ce que fait actuellement Djah G. Kouacou (M.Sc., 1992), titulaire d'un doctorat en sciences économiques de l'Université Paris I. Djah est, de l'École 1996, directeur d'administration de la Côte d'Ivoire. Pas d'enseignement, mais seulement de la recherche, c'est le sort, enviable pour certains, que connaît Marc-André Gosselin (B.Sc., 1998) devenu prévisionniste au Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) à Montréal. Le CIRANO, rappelons-le, a été fondé en 1994 par Robert Lacroix (B.Sc., 1965), l'actuel recteur de l'Université de Montréal, et son président-directeur général n'est autre que notre distingué collègue Marcel Boyer (B.Sc., 1968).

Il y a toujours des impénitents qui continuent de collectionner diplômes et honneurs. Sylvie Desjardins (M.Sc., 1986) a obtenu à l'Université de Montréal, en 1988, sa maîtrise en administration de la santé. Actuellement inscrite au programme de doctorat de cette discipline - où elle étudie l'impact de l'augmentation des honoraires médicaux sur la production d'actes par les médecins - elle suit aussi des cours d'éthique médicale à l'Université de Sherbrooke. Sylvie fut, pour l'année 1998-1999, l'une des lauréates de la Bourse internationale de recherche francophone en économie de la santé offerte par le laboratoire Glaxo Wellcome. Notre ancien collègue et toujours ami, Georges Dionne (Ph.D., 1980), actuellement titulaire de la Chaire gestion des risques à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, a obtenu en 1999 le prix Marcel-Vincent pour ses travaux théoriques et empiriques dans le domaine de l'assurance. Ce prix est attribué aux scientifiques oeuvrant dans le secteur des sciences sociales et commandité par Bell Canada. Maude Lavoie (B.Sc., 1999) a été invitée à prononcer le discours des finissants à la Collation des grades de l'Université de Montréal. Selon les personnes présentes, elle le fit avec brio et élégance. Maude est inscrite depuis l'automne 1999 à notre programme de maîtrise. Pour ne pas être en reste, Ahmed Benbitour (Ph.D., 1984), sénateur en Algérie, a accompagné le nouveau président de son pays au prestigieux Forum économique de Crans-Montana, en Suisse. Selon l'hebdomadaire Jeune Afrique (numéro du 6

juillet 1999, p. 22), c'est là un indice sérieux de sa probable nomination au prochain gouvernement de l'Algérie dont il fut, on s'en souvient, ministre des Finances au début des années 90. Au Maroc voisin, **Touhami Abdelkhalek** (Ph.D., 1994) est devenu l'heureux père d'un troisième enfant, une fille, au joli prénom de Miryam. Touhami est professeur à l'Institut national de statistique et d'économie appliquée à Rabat tout en étant consultant en modélisation économique auprès de l'Arab Planning Institute à Koweit. Ses nombreux déplacements ne l'empêchent pas de venir passer, chaque année, quelques semaines au C.R.D.E. et à notre Département pour continuer ses recherches en économétrie avec notre collègue, Jean-Marie Dufour, qui fut son directeur de thèse.

Le directeur du Département et le rédacteur de L'Éconolien ont été invités à un excellent repas, dans un restaurant montréalais, par André Dubuc (B.Sc., 1967), premier vice-président trésorerie et gestion de risques à la Banque Laurentienne. André a accepté de siéger sur le comité du Fonds de développement du Département et éventuellement de participer à la mise sur pied d'un regroupement des anciens et amis (à suivre ...). Il est vrai que notre département a été en quelque sorte un gîte familial pour les Dubuc. Son épouse, Lucie Beaudoin, actuellement chef au Plan et à la Revue de gestion à Hydro-Québec, y obtint son baccalauréat en 1967, de même que son fils, Étienne Dubuc, en 1996. Ce dernier, après des études supérieures en finance, est présentement au Département des produits dérivés de La Financière Banque Nationale.

Nos informations ne sont-elles pas à jour ou vous aimeriez qu'on parle d'autres ou de vous-même? Communiquez avec nous.

Une ancienne nous recoit

Julie Trottier (B.Sc., 1996 et M.Sc., 1998), conseillère économique au Groupe d'intervention et projets spéciaux au ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.



Julie Trottier

- Vous êtes venue du CÉGEP du Vieux-Montréal pour étudier l'économie à l'Université de Montréal. Vous deviez avoir des raisons?
- Vous savez, d'abord j'avais voulu devenir graphiste.
 Ensuite je me suis inscrite au CÉGEP dans les

sciences objectif: nieur, l'époque – au début

« Être économiste, c'est aussi être polyvalente » pures. Mon être ingémais à nous étions des années

- 90 on parlait aussi beaucoup de difficultés économiques. Je voulais en connaître plus, d'où mon inscription au Département de sciences économiques de l'Université de Montréal. Je ne savais d'ailleurs pas très bien où cela me mènerait. Le journalisme peut-être?
- Vous deviez naturellement être au courant du prestige de notre département et c'est sans doute ce qui vous a amenée à venir chez nous?
- > Pour vous dire la vérité, non! Je ne savais même pas ce qui s'offrait à ce prestigieux département. C'était surtout l'institution, l'Université de Montréal, qui représentait pour moi un garant de qualité.
- > À notre département, vous avez appris des choses utiles, mais aussi peut-être des choses inutiles.
- Des choses utiles, certes! Et là, j'en suis surtout redevable à vos collègues, François Vaillancourt et Claude Montmarquette. François, dont je pris le cours de Finances publiques au deuxième cycle, me démythifia et démystifia à la fois le fonctionnement de cette abstraction qu'était pour moi le gouvernement. Il fut un véritable mentor dont le dévouement ne fut jamais démenti. Il m'aida d'ailleurs, par ses relations professionnelles qui semblent étendues et aussi par ses conseils, à me placer sur le marché du travail. Le professeur Montmarquette me donna l'occasion de faire mon rapport de recherche de maîtrise sur une analyse comparative des déterminants des dépenses publiques tout en me fournissant un emploi de recherchiste au C.R.D.E. C'était tellement important pour moi d'avoir un premier emploi d'économiste. Je dois reconnaître que, dans l'ensemble, les cours que j'ai suivis au département m'ont bien préparée au marché du travail. Par contre, je peux vous dire que si, sur le plan des techniques d'analyse, j'ai été bien formée, je ne l'ai pas été pour ce qui est des débats en groupe de travail. J'aurais aussi aimé, dès le premier cycle, en savoir plus sur des institutions internationales, comme la Banque mondiale ou l'O.C.D.E., qui sont pour nous des employeurs potentiels. Le Département devrait s'ouvrir de ce Et puisque votre question invite mes critiques, j'ajouterais qu'un cours de comptabilité de l'entreprise, au niveau de la maîtrise, s'impose. C'est essentiel pour tout. Une meilleure formation en histoire de la pensée économique serait aussi désirable. Un de vos collègues se disait néoclassique, l'autre keynésien. Un enseignement de la pensée économique au 2^e cycle m'aurait permis de mieux me reconnaître dans ce dédale idéologique.
- Quittons le département et passons à votre carrière. Initialement, vous avez été employée par le ministère des Finances à Ottawa. Vous le quittez après deux ans pour rejoindre un cabinet de consultation à Montréal. Le rejet du secteur public, sans doute?
- Non, puisque je viens d'y revenir. C'est essentiellement pour des raisons sentimentales que je suis retournée vivre à Montréal.

- > Mais vous quittez rapidement ce cabinet de consultation?
- C'est vrai! Le cabinet en question était connu et prestigieux. Malheureusement, je fus intégrée à un groupe de travail où, de par l'absence à l'étranger, pour raisons professionnelles, de son responsable, l'interaction était faible, sinon inexistante. Pendant des semaines, je travaillais seule. On me demandait, à mon jeune âge, d'être une spécialiste chevronnée des dossiers les plus divers sans que je puisse me référer à quiconque. Or, pour moi, interagir et surtout me former au contact des autres est crucial. Je suis disponible, mais cela signifie aussi que je veux apprendre de mes collègues. Le travail en équipe, c'est là où je me sens le mieux. C'est d'ailleurs ce que j'ai trouvé au ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec qui vient de m'embaucher.
- Au ministère, l'un de vos dossiers, d'après votre curriculum vitae, est la rétention d'entreprises dans la région de Montréal. Êtes-vous chargée de distribuer des petits cadeaux aux entreprises dont on redoute le départ à l'extérieur de la région de Montréal?
- ➢ Que vous êtes donc naïf! Une de nos actions est d'identifier les entreprises qui potentiellement voudraient quitter la région montréalaise. Nous le faisons avec le concours de spécialistes sectoriels. Il s'agit ensuite, et très rapidement, de cerner les raisons qui expliqueraient leur décision (fusion, acquisition, décision provenant de la maison-mère située à l'extérieur du Québec, etc.) et de remédier, si cela est encore possible, à la situation. Ce n'est pas un petit cadeau, comme vous dites, qui leur fera nécessairement changer d'idée, mais plutôt l'intérêt actif que nous portons à leur dossier.
- > Vos projets de vie?
- > Poursuivre ma carrière au sein de l'administration du gouvernement.
- > Un conseil pour nos étudiants?
- Etre économiste, c'est aussi être polyvalente, dans la mesure où, dans la vie professionnelle, l'économie est inséparable de la gestion, du droit et des connaissances institutionnelles.

(Propos recueillis par la rédaction de L'Éconolien dans une croissanterie de la rue McGill College à Montréal).

Un prof nous parle

Emanuela Cardia, professeure agrégée du Département de sciences économiques et, depuis le 1^{er} juin 1999, directrice du Centre de recherche et développement en économique (C.R.D.E.) de l'Université de Montréal.



Emanuela Cardia, accompagnée de son époux et de ses deux enfants, à l'île de Vancouver

- > Commençons par le début. Qu'est-ce qui vous a poussée vers les sciences économiques?
- Poussée, le mot est un peu fort. Mon premier amour a été l'histoire. Encore maintenant, à mes rares moments de loisir, la lecture d'un bon ouvrage consacré à l'histoire, qu'elle soit ancienne ou contemporaine, me procure « Mon premier plaisir extrême. À amour a été l'époque, dans les années l'histoire » j'étudiais dans mon pays natal, l'Italie. Les conditions économiques n'étaient pas reluisantes.

n'étaient pas reluisantes. Trouver un emploi d'historienne était loin d'être évident. En revanche, devenir économiste me semblait plus prometteur d'autant plus, et cela m'excitait beaucoup, que les économistes italiens, au vu de la mauvaise conjoncture, voulaient changer les choses – changer l'histoire en quelque sorte – en cherchant une troisième voie à mi-chemin de l'économie dirigée et de celle de marché.

> La trouvèrent-ils?

- > C'est moins sûr, mais de toute façon, le sort en était jeté, j'allais devenir économiste, tout en gardant, dans un petit coin du cœur, comme cachée, cette attirance pour les choses du passé. Il ne faut donc pas vous étonner que mon mémoire de le cycle en sciences économiques fût consacré à l'histoire de la pensée économique, plus précisément à Keynes et aux post-keynésiens. C'est comme si d'une pierre, j'avais fait deux coups. Cela annonçait aussi, dois-je ajouter, l'intérêt profond que j'ai conservé jusqu'à maintenant pour la macroéconomie.
- > Ce premier cycle, où l'aviez-vous fait?
- A l'Université Ca' Foscari de Venise. Foscari est le nom d'une ancienne famille vénitienne. Un peu comme les Borgia de Rome ou les Médicis de Florence.
- Après l'Italie, ce sont des études avancées en Angleterre et aux États-Unis. Plus aucun doute, la discipline vous avait conquise?

- Oui et non! Oui, pour les raisons que je vous ai données. Non, parce que je déplorais, dans une certaine mesure, le manque de rigueur avec lequel elle m'avait été présentée. Un de mes professeurs italiens, ayant compris cette déception de ma part, me poussait d'ailleurs à aller aux États-Unis où l'enseignement de l'économie était davantage formalisé moyennant l'utilisation des mathématiques. Je pris cependant le chemin des écoliers pour arriver sur cette terre promise. Grâce à une bourse d'études d'une institution financière de mon pays, j'allai d'abord à la London School of Economics, pour y décrocher une maîtrise, et ensuite à l'Université de Californie à Berkeley où j'obtins mon doctorat. Au passage, j'avais rencontré un économiste canadien (mais aussi, vous ne vous en étonnerez guère, historien à ses heures) qui devint mon époux et à maintes reprises mon coauteur, et avec qui j'ai eu deux merveilleux enfants.
- > Comme vous l'avez dit, la macroéconomie constitue votre champ d'intérêt. Sur quoi porte exactement votre recherche?
- > J'essaie, à l'aide de modèles macroéconomiques relativement simples, de mieux comprendre le rôle des politiques économiques ainsi que leur impact sur le bien-être de la population. Je cherche également à cerner, avec ces mêmes instruments d'analyse, ce qui explique les cycles économiques et la distribution des revenus.
- Vos travaux ont certes été salués par vos pairs. Vous avez publié, il y a deux ans, le résultat de vos recherches dans la prestigieuse American Economic Review. Mais ne peut-on pas vous reprocher d'être abusivement théoricienne?
- Cette question m'étonne. Je croyais m'être bien fait comprendre. Les problèmes auxquels je m'intéresse sont des problèmes concrets: cycles économiques, gestion macroéconomique, distribution des revenus. En plus, travailler avec des données empiriques, des chiffres, des statistiques ne m'effraie pas et j'encourage les étudiants de doctorat que je dirige à le faire. Si j'étais, comme vous le dites, « abusivement théoricienne », la Banque du Canada, institution branchée sur la réalité s'il en est, ne m'inviterait pas à présenter mes travaux ou à effectuer des études techniques sur des sujets d'actualité.
- > Vous acceptiez de devenir, le 1er juin dernier, directrice d'un centre de recherche de l'Université de Montréal, le C.R.D.E. C'est sans aucun doute prestigieux, mais, d'un point de vue personnel, estce sage? Vous êtes en période d'intense production scientifique. Les congrès d'économistes vous sollicitent comme présentatrice ou commentatrice Vous l'avez dit, vous encadrez des de textes. thésards. Diriger un centre de recherche comme le C.R.D.E. c'est faire face à des départs de chercheurs, le fameux « exode » dont on parle tant, ainsi qu'à la réduction des budgets d'infrastructure octroyés par des organismes subven-C'est aussi « marchander » avec la

direction de l'Université l'accès à des locaux ou à des équipements informatiques. Ce n'est pas nécessairement folichon tout cela et, en outre, cela prend du temps, en particulier sur vos activités de recherche.

- Il y a du vrai dans ce que vous dites, mais il y a deux choses que vous devez savoir. Mon travail de chercheur ne m'empêche pas d'avoir le goût des défis quotidiens. J'ai sans doute hérité cela de mon père qui, originaire de la Sardaigne, imaginez-vous, apprit à l'âge adulte la pratique du ski alpin auquel il m'initia, pour mon bonheur, lorsque j'avais cinq ans. De plus, j'ai un grand sens, et je le dis sans vanité, de la fidélité institutionnelle. J'ai été, dès mon arrivée à l'Université de Montréal, chercheur au C.R.D.E. et suis donc bien placée pour connaître l'utilité de ce centre, en particulier comme institution d'appui à la formation en recherche de nos étudiants. Goût des défis et fidélité institutionnelle, voilà mes raisons, et cela en vaut la peine ... et le temps.
- Vous êtes la seule femme qui enseigne, cette annéeci, à titre de professeur, à notre département. Quelle impression cela vous fait-il?
- En tant que femme, je le déplore naturellement. En tant que professeur, cela n'a pas d'impact sur la manière dont je fonctionne.

(Propos recueillis par la rédaction de *L'Éconolien* à la terrasse du charmant restaurant-bistrot de la librairie Olivieri sur Chemin de la Côtedes-Neiges à Montréal).

La citation retenue par L'Éconolien

- Mais la vie, la vie d'un homme, insista Emmanuel.

« La vie, la vie d'un homme! On n'a jamais calculé ça encore. C'est une chose si petite, si éphémère, si docile, la vie d'un homme ».

(Gabrielle Roy (1945): Bonheur d'occasion, Stanké, édition de 1977, Montréal et Paris, page 322.

e diagnostic de nos docteurs Depuis le 1^{er} janvier 1998, notre département a décerné 10 titres de docteur en sciences économiques (Ph.D.). Les thèses de la discipline se présentent, le plus fréquemment, ces dernières années, sous la forme d'un ensemble d'essais, trois en général. Nous avons choisi un essai différent dans deux thèses qui furent soumises en 1998, celles de Karine Gobert (finance) et de Louis Hotte (économie des ressources naturelles développement)². Nous donnons ci-après un bref résumé des deux essais sachant pertinemment que ceci ne rendra qu'imparfaitement justice aux efforts de leurs auteurs et, en particulier, à leur capacité de formalisation théorique et de vérification empirique.

Karine Gobert, dont la thèse s'intitule Les problèmes d'engagement dans les contrats dynamiques de partage de risque en finance (directeur de recherche: Michel Poitevin), s'interroge, dans l'un de ses essais, sur le degré de responsabilité des banques dans le cas où les firmes qu'elles financent ont causé ou risquent de causer des dommages environnementaux d'importance majeure (accident nucléaire, perte de pétrole en mer, explosion chimique, etc.). Le problème est d'actualité (Bophal, Saint-Basile-le-Grand, ...) et complexe à la fois. Karine nous rappelle qu'aux États-Unis le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) permet de poursuivre, lorsqu'il y a pollution, tout individu ou entité considéré comme « propriétaire » ou « opérateur » de la firme à l'origine du mal. Dans plusieurs décisions judiciaires rendues ces dernières années chez nos voisins du Sud, les banques créancières de firmes polluantes furent assimilées à des opérateurs de ces dernières et condamnées en conséquence à payer au moins une partie des dommages. Cela évitait clairement, si la firme en question faisait faillite suite à l'accident, que le fardeau du « nettoyage » ne retombât entièrement sur les épaules des contribuables. Tout n'en est pas résolu pour autant, nous dit Karine. Le principe sous-jacent au CERCLA, comme à toute législation d'une telle nature, reste en effet une arme à double tranchant. Certes, si la banque est tenue potentiellement responsable, elle hésitera à financer la firme au-delà d'un certain seuil, ce qui peut être un bien pour la collectivité, lorsque cette firme est source de pollution ou autre. En revanche, la même firme risquera, dans certains cas, rassurée par la coresponsabilité de son créancier, de ne pas mettre en place les dispositifs adéquats de contrôle des accidents majeurs qu'elle est susceptible d'occasionner, ce qui est évidemment moins désirable. Pour Karine, la détermination a priori, c'est-àdire contractuelle, du degré de responsabilité des banques passe ainsi nécessairement par une analyse soignée des avantages et des coûts que cette responsabilité entraîne pour la collectivité, y compris ceux que supporteraient les générations futures s'il y avait accident (pensons à Tchernobyl). Elle nous en donne une formule possible de calcul. Celle-ci tient compte non seulement des coûts immédiats (perte d'équipement, nettoyage, etc.), mais aussi de ceux liés au préjudice subi par la collectivité, certains pouvant être directement évalués aux prix du marché (interruption d'activités touristiques ou de pêche), d'autres (disparition d'espèces animales ou de sites naturels) exigeant le recours à des méthodes indirectes d'évaluation.

Protection privée des droits de propriété et ressources naturelles : régimes d'exploitation, frontières et commerce international, tel est le titre de la thèse de Louis Hotte (directeur de recherche : Gérard Gaudet). Dans son premier essai, Louis jette un éclairage nouveau, mais très convaincant, sur l'existence, surtout dans les pays en développement, de ressources naturelles renouvelables (pâturages, forêts, systèmes d'irrigation, etc.) pour lesquelles les droits de propriété individuelle restent mal définis et dont il y a surexploitation. Selon Louis, cette « tragédie des ressources en commun » peut être expliquée

² Voir notre rubrique Échos des anciens et amis.

moyennant la prise en considération des coûts liés à la protection de la propriété privée (construction de clôtures, surveillance des espaces, etc.). Ces coûts peuvent, en effet, être relativement élevés. Confrontés à de telles dépenses, les propriétaires réagissent en surexploitant la ressource, souvent à un point tel que la productivité marginale de la main-d'œuvre employée dans l'extraction Une stratégie de ce type permet devient négative. d'épargner sur les dépenses liées à la protection de la propriété: non seulement une extraction rapide limite, dans le temps, les besoins de protection, mais aussi, étant donné que le processus d'exploitation lui-même devient de plus en plus ardu, les prédateurs deviennent de moins en moins nombreux. En revanche, la ressource sera vite épuisée et le site abandonné, l'histoire se répétant sur d'autres sites. Forêts ouvertes à tout-venant ayant vocation de bûcheron, systèmes d'irrigation laissés pour compte sont les illustrations du phénomène. En bref, conclut Louis, la distribution de titres de propriété sur les ressources naturelles ne supprime pas nécessairement, comme il est souvent cru, leur libre surexploitation.

Vous désirez consulter une thèse de doctorat, voire un rapport de recherche ou un mémoire de maîtrise en sciences économiques, dont vous auriez repéré le titre sur notre site Web (www.fas.umontreal.ca/sceco). Prenez contact avec Fethy Mili, documentaliste (fethy.mili@umontreal.ca ou (514)343-6111 poste 3840). Responsable de notre centre de documentation situé au 3150, rue Jean-Brillant, 6° étage, local C-6070, il se fera un plaisir de vous y recevoir. Le texte souhaité, un siège confortable et un breuvage vous y attendront. Ce sera aussi un privilège que de vous revoir dans nos murs.

Le Caire (en arabe, Al Qahirat, « celle qui soumet » ou «La Victorieuse ») reste sans doute, avec Damas, la ville la plus fascinante du monde arabe. Cette fascination, elle ne la tient pas seulement de ses mosquées, majestueuses à vous en couper le souffle, de ses églises chrétiennes orientales qui font revivre le tout début de notre ère, de sa précieuse synagogue qui fut rénovée par notre compatriote, Phyllis Lambert, de ses musées si riches que la plupart de leurs acquisitions doivent encore être répertoriées, des incontournables pyramides pointant à l'horizon, ou encore, de son immense bazar (Khan al-Khalili), où se transigent, entre deux verres de thé, aussi bien vidéocassettes, tarbouches, pipes à eau, essences de parfum que pierres et métaux précieux. Cette fascination, elle la doit également à ses efforts d'accès à la modernité - depuis peu, le rutilant et très français métro du Caire passe sous le Nil, joignant ainsi ses deux rives - à ses expériences de privatisation de services publics sclérosés, au foisonnement des idées véhiculées par la presse locale ou les écrivains du lieu, et non des moindres, à la présence de plusieurs centres de

recherche économique, sociale, politique et environnementale, dont les préoccupations s'étendent à tout le Moyen-Orient.

Ville de 18 à 22 millions d'habitants, selon les estimations de ces cascadeurs que sont les néanmoins très conviviaux chauffeurs de taxi cairotes, la capitale égyptienne a récemment fait l'objet de deux excellents ouvrages que devrait lire tout visiteur de l'Égypte qui ne voudrait pas limiter son circuit aux temples et nécropoles de Nubie ou à une trempette en Mer Rouge. L'un est dû à Max Rodenbeck, correspondant du *The Economist* au Moyen-Orient, qui a vécu au Caire, à quelques rares interruptions près, depuis son enfance³. Le second a pour auteur Jim Antoniou, architecte et planificateur urbain britannique, spécialiste de la restauration des monuments islamiques et aussi dessinateur de talent, comme en témoignent les nombreuses illustrations qui émaillent son ouvrage⁴.

Les deux œuvres se complètent admirablement bien. Rodenbeck, dans sa fresque historique, économique, politique et sociale, ne peut ignorer les contraintes physiques qu'impose l'existence de la ville dans un milieu désertique et dans un pays où l'exode rural ne semble pas ralentir. Antoniou, dans son souci de préserver les monuments, demeures et quartiers traditionnels dont il a, en quelque sorte, la charge par procuration, doit non seulement faire preuve de créativité, avec les maigres moyens dont il dispose, mais aussi lutter quotidiennement contre des règlements urbains désuets, ce qui l'a même poussé à s'interroger en privé sur la finalité sociale de sa mission de restaurateur.

Résumer cet ensemble de 507 pages est impossible tant il est riche, du moins dans les limites de *L'Éconolien*. Une synthèse serait elle-même réductrice. Quelques thèmes peuvent néanmoins servir d'amusegueule.

En 969, les Fatimides, chiites ismaéliens venus de Kairouan, en Tunisie, déplacèrent le site urbain originel de Furstat sur celui, actuel, de la ville du Caire. Minoritaires dans l'Islam, les Fatimides ne s'opposèrent aucunement, contrairement à leurs prédécesseurs abassides et sunnites, originaires de Bagdad, à l'essor de l'activité marchande et artisanale d'autres minorités, comme celle des juifs et des chrétiens. Solidarité des minorités plutôt que conflit? Une fois n'est pas coutume. Sujet à creuser sans aucun doute.

Le Caire est une ville sale, entend-on dire, parfois ad nauseam, de ses visiteurs étrangers. Il est vrai que la cité, au cours des siècles, a vu le niveau de ses rues s'élever, les nouvelles constructions ayant été érigées sur des amas de débris et de détritus accumulés et, pourrait-on dire, consolidés. La municipalité du Caire n'a pas actuellement les moyens de faire du porte à porte pour enlever les ordures. Elle se borne à installer des points de ramassage. En revanche, il existe, depuis les années 20, une corporation privée d'éboueurs particulièrement

³ Rodenbeck, M. (1998), *Cairo*, *The Victorious*, The American University in Cairo Press, Le Caire, 395 pages.

⁴ Antoniou, J. (1998), Historic Cairo, a Walk Through the Islamic City, The American University in Cairo Press, Le Caire, 112 pages.

efficaces, les Zabbalin. Ces chrétiens de rite copte, venus de Moyenne et Haute-Égypte, passent des contrats avec les concierges mulsumans des quartiers nantis du Caire (Doqqi, Mohandiseen, Zamalek, etc.). Ceci leur donne le droit d'enlever des ordures, forcément de « qualité », qu'ils recyclent dans un site périphérique de la ville. Les restes des repas vont nourrir des cochons dont la viande est consommée par les chrétiens de différents rites encore sur place. Les pneus usagés sont rechapés. Les chiffons servent à faire des matelas. Les hommes collectent les détritus. Les femmes et les enfants, travaillant fébrilement sur des montagnes de déchets, en font la sélection en vue du recyclage. Cette pratique, forcément insalubre, a fait sursauter plus d'une organisation humanitaire. Il n'en reste pas moins qu'un Zabbalin gagne substantiellement plus qu'un éboueur à l'emploi de la municipalité.

Les institutions d'aide internationale ont le goût des projets dits de développement social intégré. Le Caire a eu les siens bien avant que le concept ne fût à la mode. Il s'agit des sabil-kuttab, si admirablement décrites et dessinées par Antoniou, au rez-de-chaussée desquelles se trouvent des citernes (sabil), alimentées gracieusement en eau par les bourgeois du quartier, et au premier étage, une école coranique (kuttab). Une préfiguration de l'économie sociale, si chère à certains penseurs de chez nous? Il semble que oui.

Les maisons du Caire restent souvent mal entretenues. Un contrôle strict des loyers en est essentiellement responsable. Tout esprit éclairé trouve le système anachronique, sauf que les propriétaires, majoritaires au parlement égyptien, ont comme électeurs ... leurs propres locataires. Il n'est donc pas surprenant que le projet d'abrogation du contrôle des loyers dorme, depuis moult années, dans les caves du Parlement.

L'ingénierie sociale a aussi été sollicitée pour limiter l'extension et la surpopulation de la mégalopole. On a ainsi construit des villes nouvelles à plusieurs dizaines de kilomètres de la capitale (Sadat City, la ville du 6 octobre, celle du 10^{ième} jour du Ramadan, etc.) dans le but d'y loger un surplus de population à revenu modeste. Ce fut, en général, un échec, peu d'activités productives y ayant été prévues pour accueillir les nouveaux habitants et travailleurs. Ces nouvelles villes sont devenues depuis des enclaves gardées, semblables à celles de Floride ou de Californie, dont la population, à revenu élevé, qui désire vivre loin des bruits du Caire, a largement les moyens d'assurer son propre approvisionnement dans les magasins à grande surface qui s'y sont installés ainsi que son transport vers la capitale.

Pour Rodenbeck, l'urbanisation moderne du Caire détruit progressivement la vie de quartier, plus précisément celle des « allées » (zuqaq), si minutieusement contées par Naguib Mahfouz, Prix Nobel de littérature, microcosmes où se côtoient, véritable comédie humaine, le négociant cossu, la marieuse, le tailleur, le cafetier, le porteur d'eau et l'inévitable courtisane. Rodenbeck y voit même une source de déchirure du tissu humain cairote dans la mesure où cette urbanisation séparerait les classes sociales, question qui mériterait sans doute d'être étudiée plus en profondeur par nos amis sociologues. Le

correspondant du *The Economist*, on ne s'en étonnera pas outre mesure, établit, finalement, tout au long de son ouvrage, un parallélisme saisissant entre les époques de protectionnisme commercial intense et celles du déclin du Caire comme plaque tournante des échanges entre l'Orient et l'Occident, avec ce que cela a pu signifier en termes de diminution du bien-être de sa population.

Quittons les bords du Nil pour revenir sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Notre collègue, Rodrigue Tremblay, récidive avec un douzième ouvrage de son cru, dans lequel sont rassemblées, en version intégrale pour le plaisir de notre esprit, les chroniques d'affaires publiques bimensuelles qu'il rédigea de 1996 à 1999 pour le magazine Les Affaires⁵. Polémiste de talent, pourfendeur d'idées reçues, homme politique - il fut ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec de 1976 à 1979 -Tremblay, tout au long de ces chroniques, reste le professeur au raisonnement rigoureux, convaincu que l'économique est la plus performante des sciences sociales. et que, sauf preuve du contraire, l'économie de marché est aux manipulations d'une bureaucratie préférable technocratique souvent coupée du réel, sinon mal préparée à l'affronter. Mes chroniques favorites dans cet ouvrage : l' « inversion des lois économiques » dans le système de santé du Canada, qui ne me permettrait pas, semble-t-il, d'acheter un stimulateur cardiaque de meilleure qualité, la fragilité d'une union monétaire entre le Canada et les États-Unis, dont les conditions préalables sont loin d'être satisfaites, l'usage abusif, au Québec, dans le secteur de la construction, du permis de travail, qui s'oppose au droit à travailler. Il me fut plus difficile de suivre mon confrère dans ses chroniques sur l'immigration, sujet sulfureux, s'il en est, dans un Québec en quête lancinante de son identité culturelle. Mais là, ma perplexité réside sans doute dans le fait que, de par mes origines, je suis, à la fois, juge et partie dans le dossier. Selon la formule consacrée, on aime les idées de Tremblay ou on ne les aime pas, mais on ne peut leur être indifférent.

A. Martens

Un livre vous a tenu compagnie dans le train, l'autobus, l'avion ou, tout simplement, dans votre salon ou sur le bord du lac. Faites-nous partager le plaisir de votre lecture en contribuant à « J'ai lu » par votre compte-rendu littéraire.

⁵Tremblay, R. (1999), Les grands enjeux politiques et économiques du Québec, Les Éditions Transcontinental Inc., Montréal, 339 pages.

40° CONGRÈS SOCIÉTÉ CANADIENNE DE SCIENCE ÉCONOMIQUE (S.C.S.E.)

> LIEU

Hôtel du Parc, Montréal

> DATE

17 et 18 mai 2000

CONFÉRENCE F.-A. ANGERS

Élisabeth Sadoulet, Université de Californie à Berkeley Titre: « Marchés imparfaits et paradoxes de comportement des ménages »

APPEL DE COMMUNICATIONS:

Les propositions de communications doivent nous parvenir au plus tard le 15 février 2000. Elles doivent inclure :

le titre de la communication:

✓ les noms des coauteurs avec leurs affiliations;

 le nom de la personne qui présentera la communication et ses coordonnées complètes, y compris une adresse électronique et un numéro de téléphone;

un résumé décrivant le sujet de la communication, la méthodologie utilisée et les résultats attendus.

APPEL À DES PRÉSIDENTS DE SÉANCE ET À DES COMMENTATEURS DE PRÉSENTATIONS

Les propositions de communications et les offres de services pour présider une séance ou commenter une présentation (précisez votre domaine de spécialisation, si vous êtes intéressé) devraient nous être acheminées, moyennant l'utilisation du formulaire disponible sur le site web :

http://www.crde.umontreal.ca/scse.html

ou, autrement à

André Martens, président désigné

Congrès SCSE 2000

Centre de recherche et développement en économique

Université de Montréal

C.P. 6128, Succ. Centre-ville

Montréal, Qué., H3C 3J7

Téléphone Télécopieur

: (514)343-7390

Télécopieur : (514)343-5831 courriel : andre.martens@umontreal.ca

Le congrès annuel de l'Association des économistes québécois (ASDEQ), qui sera consacré au thème « Mondialisation et identité régionale », se tiendra au même endroit les l8 et 19 mai 2000. Des activités conjointes des deux sociétés sont prévues pour la journée du 18 mai. Le 18 mai, au matin, Daniel COHEN, professeur à l'Université Paris I et à l'École normale supérieure et auteur de « Richesse du monde, pauvreté des nations » (Flammarion, Paris, 1997), ouvrira la journée conjointe en donnant la conférence scientifique SCSE-ASDEQ.

Faites circuler cette information ici et à l'étranger! Nous vous en remercions.

52° CONGRÈS ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉCONOMISTES DE LANGUE FRANÇAISE (A.I.E.L.F.)

LIEU

Montréal

> DATE

27 mai - 3 juin 2001

Date limite pour soumettre une proposition de communication : DÉCEMBRE 2000

Inscription auprès de :

EUROPE:

Recteur Jean-Claude Dischamps, Président A.I.E.L.F. 44, boulevard Raspail, Paris-75007, France

Téléphone-télécopieur: 01 45 44 25 41

AMÉRIQUE :

Professeur Rodrigue Tremblay

Département de sciences économiques

Université de Montréal

C.P. 6128, Succ. Centre-ville, Montréal, Qué., H3C 3J7

Téléphone

: (514)343-6549; (450)455-1379

Télécopieur

: (514)343-7221; (450)455-1379

courriel: rodrigue.tremblay@umontreal.ca

Nous vous invitons vivement à visiter le site Web du Département à l'adresse : www.fas.umontreal.ca/sceco. On y trouve un ensemble complet d'informations sur le département, les programmes qu'il offre, les séminaires qui s'y donnent, etc.

*La rédaction de l'Éconolien remercie Jocelyne Demers, adjointe administrative au Département de sciences économiques, d'avoir relu la première mouture des textes de ce numéro et d'y avoir apporté les corrections de style qui s'y imposaient *

Contenu du Bulletin

Mot de la rédaction	
Mot du directeur	
Au 6e étage!	
Échos des anciens et amis	
Une ancienne nous reçoit	
Un prof nous parle	
Le diagnostic de nos docteurs	
J'ai lu	

Publié par le Département de sciences économiques de l'Université de Montréal.

Rédaction:

André Martens en collaboration avec

Suzanne Larouche-Sidoti.

L'Éconolien Adresse:

Département de sciences économiques Université de Montréal

C.P. 6128, Succ. Centre-ville Montréal, Qc, H3C 3J7

Courriel: Téléphone: andre.martens@umontreal.ca (514)343-7390

Télécopieur : (514)343-5831

: Le genre masculin a été utilisé dans ce bulletin uniquement dans le but d'alléger le texte. N.D.L.R.